



Une conférence de presse a été interdite par le sous-préfet du 2ème arrondissement. Les transporteurs voulaient saisir l'occasion pour annoncer une grève.

Les présidents des syndicats du secteur des transports ainsi que les journalistes n'ont pas pu accéder ce 23 mars 2022 dans les locaux de la Bourse de travail, située au quartier Messa à Yaoundé. Les policiers et les gendarmes ont pris d'assaut ces locaux pour empêcher une conférence de presse des acteurs du secteur de transport. Ladite rencontre entre les journalistes et les présidents des syndicats de transport terrestre était prévue à 10h. Vers 7h du matin, les policiers et les gendarmes étaient déjà installés à l'entrée de cette salle pour empêcher la tenue de la rencontre. La conférence de presse a été interdite par le sous-préfet de Yaoundé 2 qui estime que ladite réunion n'a fait l'objet d'aucune déclaration dans ses services. Les présidents de syndicats du secteur des transports ont prévu d'expliquer les raisons pour lesquelles ils entendent entrer en grève dès le 28 mars 2022 si les solutions à leurs doléances ne sont pas apportées par les autorités gouvernementales.

Ces syndicalistes appellent les chauffeurs des taxis, des cars, des bus et des camions à protester contre les tracasseries policières, et la lutte effective contre le transport clandestin. Les syndicalistes souhaitent également que le prix du taxi passe de 250 à 300 Fcfa la journée et de 300 à 350 la nuit. L'autre doléance contenue dans le préavis de grève adressé aux membres du gouvernement concerne l'augmentation du salaire des conducteurs de bus. Les syndicalistes estiment qu'un chauffeur de bus qui gagnent 70.000 Fcfa par mois, n'est pas

assez motivé pour conduire un véhicule de 70 personnes et ils estiment que c'est l'une des raisons qui justifient la recrudescence des accidents mortels sur les routes.

Jean Collins Ndefossokeng, président d'un syndicat des conducteurs de taxi estime que la descente des autorités policières pour empêcher une réunion syndicale dans les locaux dédié au syndicat est une grave violation et une atteinte à l'exercice et l'activité d'un syndicat. En ces moments où la grève des enseignants défraie la chronique, les acteurs du secteur veulent également saisir de l'occasion pour dire « trop c'est trop » dans leur secteur d'activité.

Le Jour
